

Françoise Tenenbaum,
Présidente de l'Union des Gérontopôles de France

Table ronde introductive

"Chaque territoire ayant ses spécificités, comment les Gérontopôles accompagnent-ils les acteurs locaux dans la transition démographique et le développement de réponses adaptées au vieillissement ?"



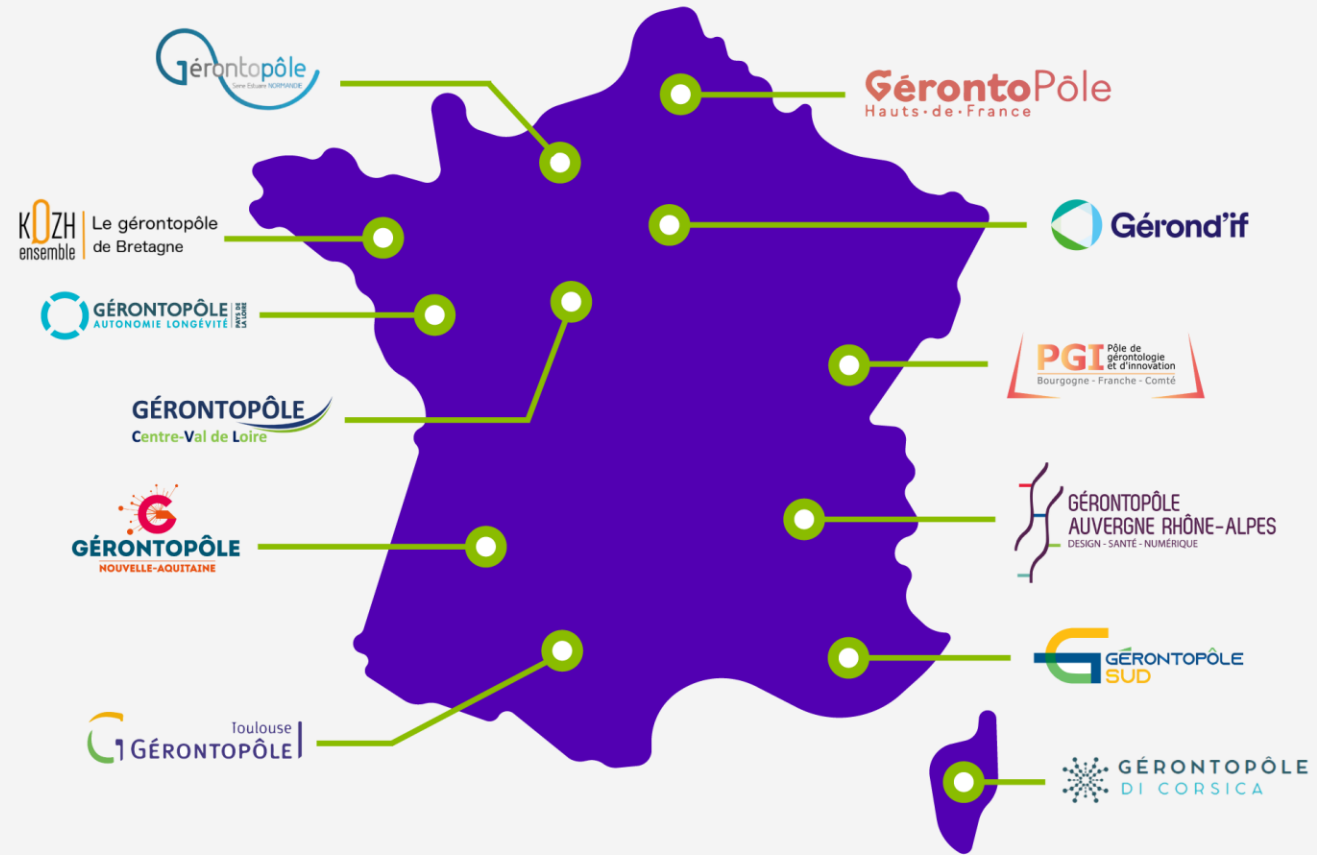
Présentation de l'UGF et des Gérontopôles

- ➔ Faire de la « vie longue » une opportunité pour la société, y compris en termes de développement économique
- ➔ Faire en sorte que ces années de vie de plus soient des bonnes années (bien-vieillir)

- **Premiers gérontopôles créés il y a 15 / 20 ans ;** acteurs réseaux régionaux réunissant *soignants, scientifiques, usagers, collectivités territoriales, Etat, entreprises, protection sociale (CPAM, CARSAT, CNSA, complémentaires ...)*
- L'Union : un réseau de 12 bientôt 13 Gérontopoles « labellisés » respectant le cahier des charges officiel des gérontopôles (**reconnaissance ministérielle 2022**)
- **Missions socles** : formation – recherche-communication/prévention – économie - appui aux politiques publiques
- Méthodologie : recherche de preuves scientifiques, créativité et living lab, test d'usage avec le public, expériences dans le travail de « terrain » avec les bassins économiques.



CARTE DES GÉRONTOPÔLES DE FRANCE





Présentation de l'UGF et des Gérontopôles

Les Gérontopôles : un réseau de professionnels aguerris inspirés par l'adaptation de la société au vieillissement

- Les Gérontopôles : **+ de 100 salariés** dans toute la métropole, **12 conseils scientifiques**, **1000 partenaires adhérents** ;
- Forte capacité à travailler en interaction avec l'essentiel des composants des communautés régionales : pouvoirs publics, acteurs de la protection sociale, professionnels et établissements de santé et médico-sociaux ;
- Capacité à travailler en « mode projet » de porter ensemble des projets complexes (ex. : CNSA CRP).

Des forces communes à chaque Gérontopôle

- Des capacités de « bonne gestion » reconnues : transparence des comptes (comptabilité analytique, expert-comptable, commissaire aux comptes, certifications des comptes...) ;
- Inscription dans des processus de qualité exigeants. Ex. : certification Qualiopi en formation ;
- Conseil scientifique dans chaque Gérontopole et à l'Union ;
- Des équipes salariées composées de chargés d'études, de chefs de projets, de communicants, et pour certains Gérontopoles, de médecins et de maîtres de conférences associés.